

18 AOÛT 2021

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE PERCÉ

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue dans la salle de l'hôtel de ville à laquelle sont présents madame la conseillère Andréanne Trudel Vibert et messieurs les conseillers Magella Warren, Jonathan Côté et Nicolas Ste-Croix sous la présidence de la mairesse suppléante, madame Doris Bourget. Sont également présents monsieur Jean-François Kacou, directeur général, et madame Gemma Vibert, greffière.

Madame la mairesse suppléante annonce l'ouverture de la séance à 19 h.

La présente séance, tel qu'il appert de l'avis de convocation, a pour but la prise en considération des sujets suivants :

1. Convention avec le ministère des Transports concernant l'octroi d'une aide financière de 3 000 000 \$ dans le cadre du volet Accélération du Programme d'aide à la voirie locale
2. Soumission – Appel d'offres public – Réfection de diverses rues et remplacement de ponceaux
3. Proposition du ministère des Transports – Remplacement de la conduite d'aqueduc sur une partie de la route 132 dans le cadre de son projet de réaménagement de l'intersection de la route Lemieux/route 132 Ouest
4. Soumission – Informatisation de la bibliothèque municipale Allison-Aubut de Barachois

Le point 3. est retiré de l'ordre du jour et reporté à une séance ultérieure.

**RÉS. NO. 327-2021 : CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME
D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, VOLET ACCÉLÉRATION**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Nicolas Ste-Croix et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers que la mairesse, madame Cathy Poirier, et le directeur général, monsieur Jean-François Kacou, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Percé, la convention d'aide financière à intervenir avec le ministre des Transports du Québec concernant l'octroi d'une aide financière de 3 000 000 \$ dans le cadre du volet Accélération du Programme d'aide à la voirie locale.

**RÉS. NO. 328-2021 : SOUMISSION – APPEL D'OFFRES PUBLIC – RÉFECTION
DE DIVERSES RUES ET REMPLACEMENT DE PONCEAUX**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'appel d'offres public pour les travaux de réfection de diverses rues et de remplacement de ponceaux, une seule soumission a été reçue, soit :

- Eurovia Québec Construction inc. : 4 269 163,46 \$ toutes taxes incluses;

CONSIDÉRANT QU'au terme d'une analyse, cette soumission s'avère conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jonathan Côté et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers d'accepter la soumission d'Eurovia Québec Construction inc. au montant de 4 269 163,46 \$ toutes taxes incluses;

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville, le contrat à intervenir entre les parties;

D'approprier les crédits nécessaires au paiement de cette dépense à même les sommes disponibles au Règlement numéro 572-2021 décrétant une dépense et un emprunt de 4 643 000 \$ pour la réfection de diverses rues et le remplacement de ponceaux.

**RÉS. NO. 329-2021 : SOUMISSION – INFORMATISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE ALLISON-AUBUT DE BARACHOIS**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Andréanne Trudel Vibert et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers d'accepter la soumission de Papeterie Cartier inc., datée du 2 avril 2021, relativement à la fourniture des équipements requis pour l'informatisation de la bibliothèque municipale Allison-Aubut de Barachois, pour un montant de 4 073,42 \$ taxes incluses, auquel s'ajoutent les frais de câblage et d'installation;

D'approprier les crédits nécessaires au paiement de cette dépense :

- d'une part, pour 50 % du montant total, à même l'aide financière à recevoir du Réseau BIBLIO de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine dans le cadre du Programme du système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée (Simb@);
- d'autre part, pour le solde, à même les crédits budgétaires disponibles.

Aucune personne n'est présente dans l'assistance.

ADVENANT 19 H 07, monsieur le conseiller Nicolas Ste-Croix propose la levée de la présente séance.

**DORIS BOURGET,
MAIRESSE SUPPLÉANTE**

**GEMMA VIBERT,
GREFFIÈRE**

En signant ce procès-verbal, je reconnais que je signe toutes et chacune des résolutions qu'il contient.

**DORIS BOURGET,
MAIRESSE SUPPLÉANTE**